



Communiqué commun des organisations CGT-FAFPT-FO-FSU-SUD CT

ATSEM PLUS DÉTERMINÉ.E.S QUE JAMAIS

En grève reconductible à partir de jeudi 19 avril 2018

Pour exiger du gouvernement et des collectivités des réponses à leurs revendications

et mardi 22 mai 2018 en grève et manifestation unitaire pour donner tout.e.s ensemble un avenir à la fonction publique

Depuis des années, la situation des ATSEM ne cesse de se dégrader ; en dépit des fortes mobilisations unitaires et nationales de ces professionnelles lors du Conseil Supérieur de la Fonction publique territoriale en décembre 2016 et février 2017, l'intersyndicale CGT, FA-FPT, FO, FSU, Sud Solidaires déplore aujourd'hui la timidité des « avancées » des décrets publiés début mars 2018 pour ce cadre d'emplois.

Alors que ces dernières s'attendaient à une prise en compte importante de leurs revendications, force est de constater que le gouvernement n'a rien cédé de significatif pour reconnaître les missions éducatives, favoriser un véritable déroulement de carrière et améliorer les conditions d'emplois des ATSEM.

Or, encore plus particulièrement ces dernières années, les ATSEM se sont largement investies, pour le bien-être et l'épanouissement des enfants, non seulement à l'école, mais aussi sur les temps périscolaires. Des missions éducatives, dont elles se sont acquittées avec beaucoup de conscience professionnelle, de savoirs et de savoir-faire, leur ont été confiées.

Rendre la maternelle obligatoire à l'âge de 3 ans dès 2019 : l'engagement ambitieux d'Emmanuel Macron n'est pas tenable si l'on ne place pas l'amélioration des conditions d'accueil et d'apprentissage des enfants au cœur des enjeux.

Cette mesure induit la scolarisation de 26 000 enfants supplémentaires, 1050 classes de maternelles et postes d'ATSEM à créer alors que dans le même temps ce même gouvernement annonce fièrement la suppression de 70 000 postes dans la Fonction publique territoriale et applique une nouvelle cure d'austérité financière aux collectivités !

Depuis plusieurs mois, au sein des communes et structures intercommunales, les mobilisations des ATSEM s'amplifient pour la défense de leurs conditions de travail, de leurs missions et une réelle reconnaissance professionnelle.

Ces professionnel.le.s, comme l'ensemble des agents des collectivités territoriales, sont durement frappé.e.s par les conséquences des politiques d'austérité décidées par le gouvernement et la majorité parlementaire, au détriment de la réponse aux besoins des populations, des parents, mais aussi et surtout des enfants.

Les raisons de la mobilisation restent donc plus que jamais entières. La colère monte !

Dans le prolongement du mécontentement général exprimé le 10 octobre 2017 puis le 22 mars 2018 et au vu de toutes les attaques menées par le gouvernement, les revendications légitimes des ATSEM doivent être entendues.

Pour permettre aux agents de porter leurs revendications, l'intersyndicale CGT, FA-FPT, FO, FSU, Sud CT dépose un préavis de grève reconductible pour les Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles, titulaires, non-titulaires et faisant fonction à partir du jeudi 19 avril 2018 et appelle l'ensemble des agents à la mobilisation massive et unitaire pour la défense du service public le 22 mai 2018.

Dans le cadre de cette mobilisation, des agents décideront de cesser le travail et se mobiliseront pour :

- **La revalorisation des grilles indiciaires, l'augmentation du point d'indice et l'amélioration de la carrière**
- **L'amélioration des conditions d'emplois :**
 - Un taux d'encadrement légiféré nationalement sur les temps périscolaires et de restauration scolaire
 - Une ATSEM à temps plein par classe, à minima ;
 - Une véritable effectivité du droit à la formation professionnelle tout au long de la carrière
- Une réelle intégration dans l'équipe éducative ;
- **La reconnaissance immédiate des missions éducatives** des ATSEM sur le terrain, conformément au référentiel de compétences du CAP Petite Enfance ;
- **Une véritable évolution professionnelle** en catégorie B, par un déroulement de carrière sur deux catégories (C et B) ;
- **La reconnaissance de la pénibilité** : inscription du cadre d'emploi des ATSEM en catégorie active avec une bonification d'ancienneté ;
- **La titularisation des agents non-titulaires ;**
- Des dispositions exigeantes pour **faire respecter l'égalité professionnelle** ;
- **L'arrêt du processus de remise en cause des modalités d'organisation du temps de travail**, le respect du cadre des 35h et des dispositifs négociés avant 2001 ;
- L'abrogation du jour de carence ;

Soutenues par la large intersyndicale, les enseignants, parents, animateurs... Les ATSEM ne lâcheront pas !

Pour un service public de qualité et égalitaire sur tout le territoire, l'intersyndicale CGT, FA-FPT, FO, FSU, Sud CT exige du gouvernement et des collectivités d'obtenir sans délai des réponses aux revendications des ATSEM.

Les organisations syndicales organisent une conférence de presse le 18 avril.

À partir de jeudi 19 avril 2018 : Grève reconductible des ATSEM sur toute la France !

Une heure, deux heures de grève, mobilisations, manifestations, alertes aux parents... : toutes les écoles doivent se faire entendre !

Mardi 22 mai 2017 : journée de grève et manifestation unitaire: Tou.te.s ensemble pour donner un avenir à la fonction publique